

L'onde de choc venue des USA

écrit par Raphaël Pomey | 5 juillet 2022

Bien sûr, du côté catholique, l'Académie Pontificale pour la Vie, à Rome, s'est fendue d'un communiqué rappelant qu'«en choisissant la vie, c'est notre responsabilité pour l'avenir de l'humanité qui est en jeu.» Mais en Suisse romande? Pas grand-chose, à l'évidence, sauf du côté des réseaux sociaux sur lesquels certains milieux n'ont pas le triomphe modeste, ou l'indignation contenue. C'est que du côté des institutions, le malaise règne, avec une position pas toujours facile à assumer: «On ne peut pas être pour l'avortement, mais on ne peut pas non plus être contre», explique par exemple Laurent Zumstein, conseiller synodal au sein de l'Église évangélique réformée vaudoise. Qui développe: «On ne peut pas être pour la mort d'un fœtus, mais cela ne suffit pas de juste dire ça. Derrière, il y a des enjeux sociétaux et des enjeux de personnes et cela appelle à certaines nuances.» Une ligne qui était, peu ou prou, celle des auteurs d'un document de la fédération des églises protestantes suisses de mars 2012, qui soulignait que «l'avortement est une infraction à l'interdit de l'homicide» qui «n'entre en considération que comme solution d'ultime recours.» Rédigé dans le contexte d'une votation sur le financement privé de l'avortement, le texte s'opposait à cette proposition, susceptible de constituer un «premier pas» vers la privatisation tout court des avortements.